

Décret sur les modalités d'organisation du vote électronique aux Finances

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et de la transformation et de la fonction publiques, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022.

Cet arrêté publié au Journal officiel du 2 août 2022 détaille l'ensemble des modalités du vote.

fichiers:



[Télécharger joe_20220802_0177_0003.pdf](#) (187.61 Ko)

Public: [Elections 2022](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
